Image not found or type unknown

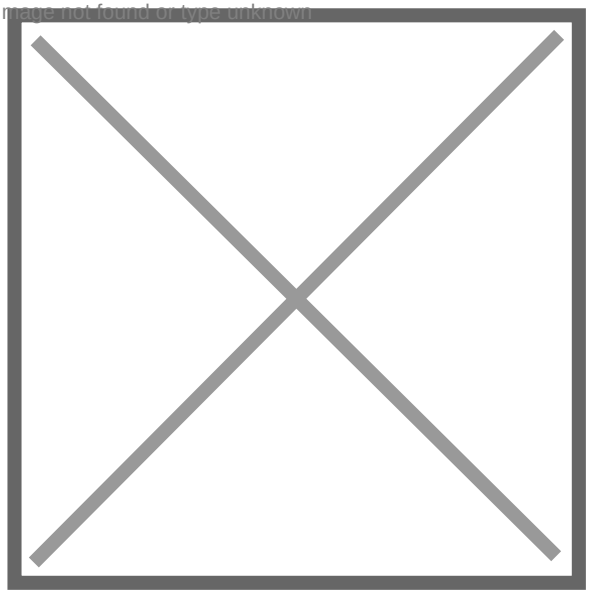

Compte bloqué sans raison

Par **Samy06**, le **09/01/2018** à **13:03**

Bonjour,
J'ai souscrit en ligne un compte bancaire au sein de finxxxx Soxxxxxxx Lyon Société intermédiaire avec la banque Rxxxx bank en Angleterre,j'ai commencé à effectuer des petits virements bancaires depuis mon compte bancaire au compte Sogxxxxx et également j'ai joué en ligne et le 29 decembre 2017 impossible de me connecter sur mon compte bancaire, j'envoi un mail du support clientele ,aucune réponse ,denouveau un mail et aucune réponse et je constate que mon adresse mail Facebook twitter etc
.ont été bloqués ,j'ai effectué des recherches par internet et constaté que plusieurs personnes ont subi la même chose , d'après Soxxxx certains sont recherchés par Interpol , d'autres ont transmis des faux documents ,moi ont ma attribué le terme de " terroriste"ont t'ils le droit de bloquer dans raison et sans m'en avoir informé ?je souhaite seulement clôturer mon compte bancaire définitivement et transférer le solde sur mon compte bancaire classique merci
Cordialement

Par **amajuris**, le **09/01/2018** à **14:25**

bonjour,
si vous avez eu affaire a des escrocs, il est rare qu'ils motivent leurs escroqueries.
les escrocs se moquent de savoir s'ils ont le droit de bloquer votre compte.
essayez de vous regrouper avec d'autres victimes pour savoir si un dépôt de plainte est possible.
salutations

Par **Samy06**, le **10/01/2018** à **00:38**

Merci , ont t ils le droit de " séquestrer " la somme ? Quelles est la durée du blocage ? Car ils m'ont répondu par le biais d'un forum car j'ai mit en garde les personnes d'être vigilant de cette Société !
Ils ont écrit que je suis résidant indonésien alors que je demeure bien à nice .
Que mes documents sont faux alors que ils sont réellement Authentiques!
Que la police les à contacte et je suis un " escroc " que ils ont prit cette mesure de blocage plutôt de séquestration ,bien entendu ,ils ne sont pas capable de prouver quoi que ce soit c'est le fruit de l imagination ou de leurs histoires .j'ai transmis les relevés bancaires de mes virements bancaires et la société de paris en ligne a eu la gentillesse de me transmettre les historique des paris mais en vain car ils n'ont jamais prit soin de le réceptionné encore moins de lire.
En plus ils sont enregistrées auprès de l ORIAS et la Banque de France ,c'est incroyable que aucune démarche n'est entreprise pour une fermeture définitive de cette société qui abuse les clients , merci d'avoir répondu et d'avoir prit soin de me lire

Cordialement

Par **Visiteur**, le **10/01/2018** à **10:39**

Bjr
Ceci est plus qu'improbable car un organisme financier est tenu au secret sur ses clients et au devoir de réserve.
Ils ne communiquent pas sur forum ou de manière neutre.
Donc ce n'est pas une société crédible.

Par **Samy06**, le **10/01/2018** à **11:02**

Merci ,ils ont répondu sur un forum ,que je suis recherche par la police et que j'ai délivre des faux documents

Par **Samy06**, le **10/01/2018** à **11:04**

Quelle est la durée d'un blocage ? Merci

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés